

DELOUSTAL Gilles  
2013  
Villard Chateau  
38190 Les Adrets  
France

Les Adrets, le 14 juin

A l'attention de Monsieur le ministre des affaires étrangères

Objet : Situation des détenus politiques de la prison de Toulal Meknès

Monsieur le ministre,

À la prison Toulal 2 de Meknès, Hassan Koukou, Soufiane Sghéri, Mounir Aït Khafou, Mohamed Eloualki et Hassan Ahmouch, tous militants de l'UNEM sont en grève de la faim depuis le 11 mars 2013. Ils entament leur troisième mois dans des conditions de santé déplorables. Perte de poids, vomissements, évanouissements, tension anormale, hémorragies sont le lot quotidien de ces militants de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), arrêtés en décembre 2012 et incarcérés depuis, sans jugement.

Le député de l'Isère Francois Brottes m'a dit avoir appris auprès de votre ministère que M. Abdessamad AL HAYDOUR et M. Tarik AL HAMANI ont suspendu leur grève de la faim après avoir reçu des garanties pour l'amélioration de leurs conditions de détention, que à Fès, l'intervention du CRDH auprès de l'administration pénitentiaire a également permis la libération provisoire de trois étudiants accusés d'atteinte à l'ordre public et que aucun cas de grève de la faim n'a été recensé à Tanger. Malheureusement, les cinq détenus de la prison de Toulal à Meknès risquent de succomber d'un instant à l'autre.

La France affirme son attachement au plein respect des droits de l'Homme partout dans le monde. Aussi, vue la qualité des relations qu'elle a su entretenir avec le Maroc, je pense que votre ministère ne peut rester muet face à ces comportements inhumains et qu'il doit exiger leur libération et des traitements conformes aux conventions internationales que le Maroc a signées en matière de respect des droits de l'Homme.

Je vous prie de croire, Monsieur, en ma considération.



DELOUSTAL Gilles  
2013  
Villard Chateau  
38190 Les Adrets  
France

Les Adrets, le 14 juin

A l'attention de Monsieur le président de la République française

Objet : Situation des détenus politiques de la prison de Toulal Meknès

Monsieur le président,

À la prison Toulal 2 de Meknès, Hassan Koukou, Soufiane Sghéri, Mounir Aït Khafou, Mohamed Eloualki et Hassan Ahmouch, tous militants de l'UNEM sont en grève de la faim depuis le 11 mars 2013. Ils entament leur troisième mois dans des conditions de santé déplorables. Perte de poids, vomissements, évanouissements, tension anormale, hémorragies sont le lot quotidien de ces militants de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), arrêtés en décembre 2012 et incarcérés depuis, sans jugement.

Le député de l'Isère Francois Brottes m'a dit avoir appris auprès du ministère des affaires étrangères que M. Abdessamad AL HAYDOUR et M. Tarik AL HAMANI ont suspendu leur grève de la faim après avoir reçu des garanties pour l'amélioration de leurs conditions de détention, que à Fès, l'intervention du CRDH auprès de l'administration pénitentiaire a également permis la libération provisoire de trois étudiants accusés d'atteinte à l'ordre public et que aucun cas de grève de la faim n'a été recensé à Tanger. Malheureusement, les cinq détenus de la prison de Toulal à Meknès risquent de succomber d'un instant à l'autre.

La France affirme son attachement au plein respect des droits de l'Homme partout dans le monde. Aussi, vue la qualité des relations qu'elle a su entretenir avec le Maroc, je pense qu'elle ne peut rester muette face a ces comportements inhumains et qu'elle doit exiger leur libération et des traitements conformes aux conventions internationales que le Maroc a signées en matière de respect des droits de l'Homme.

Je vous prie de croire, Monsieur, en ma considération.

